



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

création et reprise

Question écrite n° 66555

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur le dispositif dénommé Nouvel accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise (NACRE). Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de créateurs ou de repreneurs d'entreprises ayant utilisés le dispositif NACRE et le nombre de contrats d'accompagnement signés dans le département du Tarn.

Texte de la réponse

Depuis la mise en place du nouvel accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise (NACRE) au 1er janvier 2009 et jusqu'à fin octobre 2009, 120 projets ont été accompagnés par le dispositif dans le Tarn : 78 en phase 1 (aide au montage du projet) ; 31 en phase 2 (structuration financière) ; 11 en phase 3 (appui au démarrage et au développement), d'après les données de l'agence de services et de paiement. À la fin octobre 2009, 86 créateurs étaient en cours d'accompagnement. Pour l'ensemble de la France, 21 806 entrées dans le dispositif ont été enregistrées : 9 830 en phase 1 ; 7 782 en phase 2 ; 4 394 en phase 3.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66555

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2009, page 11903

Réponse publiée le : 2 février 2010, page 1156